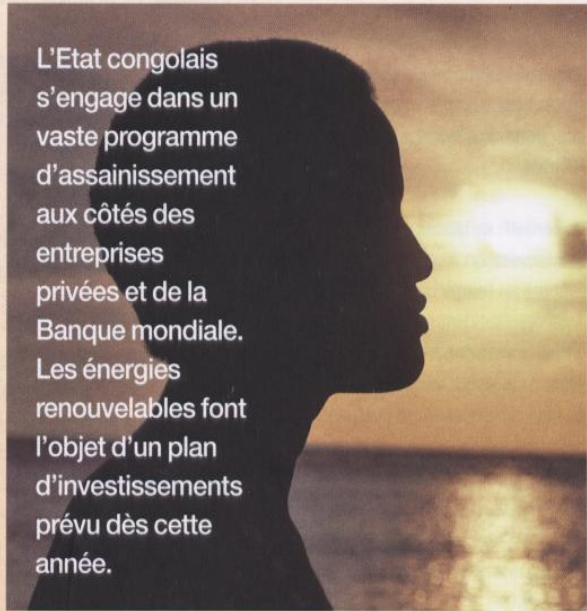


Vu et entend

# Congo : Des opportunités dans l'eau,



L'Etat congolais s'engage dans un vaste programme d'assainissement aux côtés des entreprises privées et de la Banque mondiale. Les énergies renouvelables font l'objet d'un plan d'investissements prévu dès cette année.

*L'eau et l'assainissement sont au cœur des préoccupations gouvernementales... L'Etat s'intéresse aussi aux énergies renouvelables.*

“ Le gouvernement du Congo va engager un important programme d'assainissement en partenariat avec les entreprises privées et la Banque mondiale, dont la première phase démarrera en 2009 et sera poursuivie en 2012. Ce programme, soutenu par l'état, doit permettre aux citoyens d'accéder à l'eau potable. Il sera étendu aux départements, aux chefs-lieux et concernera les zones rurales. On prévoit l'installation de pompes

solaires et mécaniques » explique Michel Adda chargé de la promotion du secteur privé au ministère de l'industrie du Congo.

L'eau et l'assainissement sont au cœur des préoccupations gouvernementales. Seulement 11% de la population rurale accède à l'eau potable. Ce taux n'est que de 55% en zone urbaine. Des chiffres qui révèlent un grand retard sur les besoins de la population congolaise.

classe export ■ n°158 Janvier 2007

18

## l'assainissement et les énergies renouvelables

L'énergie constitue le deuxième volet de l'action gouvernementale. Afin d'augmenter la capacité électrique du pays, les autorités congolaises prévoient la construction d'un grand barrage hydroélectrique au centre du Congo. Les premiers travaux sont prévus en 2009. L'assistance technique sera chinoise... Mais ce chantier nécessite des fournitures, notamment en matériaux de construction. Les maîtres d'œuvre de ce chantier recherchent des entreprises sous-traitantes pour réaliser certaines parties de l'ouvrage.

L'Etat congolais s'intéresse aussi aux énergies renouvelables. Il apporte un soutien financier à la

recherche et compte sur l'appui de bailleurs de fonds internationaux. Un nouveau programme sur les énergies renouvelables, notamment sur l'énergie solaire, démarre cette année. « Les entreprises françaises peuvent se positionner sur ce marché des énergies renouvelables. L'Etat recherche des partenaires privés, souhaite la création de joint-ventures pour mettre en oeuvre ce programme et créer des zones de développements préférentiels dans chaque département. Il envisage la construction de trois zones franches, de 2007 à 2009, au port de Pointe Noire, à l'aéroport Ollombo et dans le sud du pays avec une zone franche spécialisée dans le secteur agro-alimentaire ».

P.-L. Berger



Retrouvez les anciens numéros sur notre site <http://magazine.classe-export.com>

n°158 Janvier 2007 ■ classe export

19